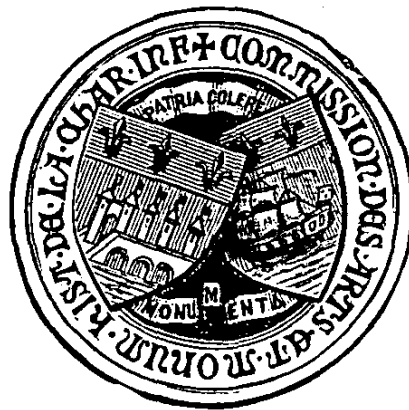


RECUEIL
DE LA
COMMISSION DES ARTS
ET MONUMENTS HISTORIQUES
DE LA CHARENTE-INFÉRIEURE
ET SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE DE SAINTES

PARAISANT TOUS LES TROIS MOIS

TOME XVI DE LA COLLECTION



LA ROCHELLE
IMPRIMERIE NOUVELLE NOEL TEXIER
29, RUE DES SAINTES-CLAIRES

—
1902-1904

**Grotte sépulcrale dans les bois dits du Bois-Bertaud,
commune de Saint-Léger (Charente-Inférieure).**

M. Léon Moreau, propriétaire à l'Ossandière, commune de Saint-Léger, dont j'ai eu l'honneur de parler, à propos de la station préhistorique de Mourez, commune de Berneuil (Voir *Recueil de la Commission des Arts et Monuments historiques de la Charente-Inférieure et Société d'archéologie de Saintes*, n° d'avril 1903), découvrait, en 1901, au lieu dit le Bois-Bertaud, commune de Saint-Léger, une grotte, aux deux tiers comblée, qu'il commença à fouiller.

Poursuivant ses recherches, pendant l'hiver de 1903, il recueillit une grande quantité d'ossements et d'objets divers faisant supposer que la grotte du Bois-Bertaud n'a point servi d'habitation, mais bien de sépulture.

D'autres grottes, entièrement comblées, existent dans ces bois, situés sur un mamelon, au bas duquel devait passer autrefois une rivière qui allait se jeter dans celle de Soute, commune de Pons.

Aujourd'hui, au moment des inondations, les eaux suivant une pente naturelle, se dirigent encore vers Soute.

Non loin du Bois-Bertaud se trouve la station préhistorique de la Fosseronde, commune de Saint-Léger, qui a fourni à M. Moreau des spécimens divers de l'industrie robenhausienne, mais surtout une grande quantité de perçoirs et de vrillettes.

Il est à supposer que les habitants de cette station emportaient les ossements des leurs dans les grottes dont j'ai parlé plus haut.

Objets et ossements trouvés dans la grotte.

Ossements humains d'une vingtaine d'individus d'âges différents, trouvés dans le plus complet désordre au milieu de grosses pierres.

Un crâne en partie reconstitué. Dans l'intérieur se trouvaient les os suivants : 4 fragments de côtes humaines, 3 fragments de vertèbres d'enfant, une phalange de gros orteil, deux petits os d'animaux. Quelques humérus présentent la perforation de la cavité oléocrânienne, certains tibias sont platycnémiques et quelques péronés cannelés.

Dents humaines : 214. Quelques-unes sont cariées, usure profonde et oblique chez les sujets âgés.

Dents d'animaux : 100, de bovidés, de moutons, de chiens, de cochons.

Sept fragments de mâchoires de chiens et de moutons.

Nombreux fragments d'os d'animaux divers ; 2 gros os à moelle.

Os humains empâtés dans des concrétions calcaires (brèche osseuse), 4 morceaux.

Nombreux morceaux de charbon.

Mobilier funéraire :

Une pierre à écraser le blé, 3 grattoirs, un écrasoir, 3 petits tranchets, 40 lames et éclats de silex, un marteau, un noyau de silex décortiqué par l'action du feu, une hache polie verte, un fragment de

poignon en os, un lissoir ou écorchoir (os fendu et poli), une incisive de bovidé avec trou de suspension, 2 disques de cardium perforés, 2 coquillages marins.

Poterie : Nombreux fragments de couleur et d'épaisseur différentes ; quelques-uns ornés au trait, au pointillé et en relief.

Un vase néolithique à fond arrondi, en partie restauré.

Quatre anses.

Quatre mamelons perforés d'un trou de suspension.

M. Moreau se propose de continuer ses recherches dans une autre grotte située également dans la commune de Saint-Léger.

A. DESCHAMPS.

Note au sujet d'un sceau décrit dans la 9^e livraison, janvier-avril 1904 du Recueil.

On lit à la page 100 du tome II de la Société de sphragistique :
« En 1317, l'abbaye de Saint-Martin ou de Saint-Théodard de Montauriol fut érigée en évêché, et sa belle église conventuelle en cathédrale du nouveau diocèse de Montauban, que le pape Jean XXII démembra de celui de Cahors sa patrie. Bertrand Dupuy (de Podio), également natif de cette dernière ville (1), et abbé de Montauriol ou de Montauban, lors de l'érection du siège épiscopal, l'occupa le premier. »

La personne qui possédait le sceau-matrice sur lequel on lit : S. GENTILIS : DE PODIO, était en effet originaire de Cahors.

H. P.

Sceau aux contrats de la baronnie de la Dampierre.

CEL · AVX · CONT · DE : LA · BARON · DE · LA · DAMP ·

Entre filets peu saillants, grénétis extérieur. Lettres capitales romaines, quelques-unes liées.

Dans le champ, un écu en accolade, chargé de deux écots (2) posés en chevron, timbré d'un casque de profil orné de ses lambrequins.

Sceau ovale de 42 ^m/_m sur 33.

Le nom de Dampierre est si commun dans toutes les parties de la France, qu'il est difficile de trouver à laquelle des localités portant ce nom, il convient d'attribuer notre sceau. Les armoiries dont il est chargé, peu communes cependant, n'ont pu non plus nous donner aucune indication, nous n'osons donc même pas hasarder une conjecture.

« Entre les droicts anciens de baronnie, dit Coquille (3), sont » ceux-ci, d'avoir marque de justice à quatre pilliers, d'avoir sous

(1) Et parent de Jacques Douse ou Deuse qui en montant sur la chaire de Saint Pierre, prit le nom de Jean XXII.

(2) On nomme « écot », en langage héraldique, un tronc ou une branche d'arbre dont les menues branches ont été coupées.

(3) *Histoire du Nivernais*, édit., in-4°, p. 370.